

Interprofession Raclette du Valais AOP

Communiqué de presse

Concours suisse des produits du terroir

Médailles d'or pour les fromageries valaisannes

A l'occasion du Concours suisse des produits du terroir qui s'est tenu le week-end dernier à Courtemelon, neuf fromageries valaisannes et une fromagerie d'alpage ont obtenu un magnifique résultat et ont gagné 16 médailles, dont 3 en or.

Ce ne sont pas moins de 1'000 produits qui ont participé à l'édition du Concours suisse des produits du terroir et qui ont été évalués par un Jury d'experts. Les fromageries suivantes ont récolté 16 médailles dans la catégorie produits laitiers :

Médaille d'or

- Fromagerie de Grengiols avec le Raclette du Valais AOP « GOMSER 55 »
- Fromagerie de Lourtier avec le Raclette du Valais AOP « BAGNES 30 »
- Gutsbetrieb Landwirtschaftszentrum Visp avec le fromage « Hüs Owji »

Médaille d'argent

- Walker fromagerie de montagne avec le Raclette du Valais AOP « GOMSER 1 »
- Walker fromagerie de montagne avec le fromage « Aletsch Hobelkäse »
- Walker fromagerie de montagne avec le fromage « Aletsch Lärchen-Gold »
- Walker fromagerie de montagne avec le fromage « Walliser Bergführer 1865 »
- Fromagerie de Champsec avec le Raclette du Valais AOP « BAGNES 25 »
- Fromagerie d'Étiez avec le Raclette du Valais AOP « BAGNES 98 »
- Fromagerie d'Orsières avec le Raclette du Valais AOP « ORSIERES »
- Augstbordkäserei de Tourtemagne avec le tomme « Saint-Bernard »

Médaille de bronze :

- Walker fromagerie de montagne avec le Raclette « ALETSCHE »
- Walker fromagerie de montagne avec le fromage « Aletsch Carnozet »
- Fromagerie d'alpage Jeur-Loz avec le Raclette du Valais AOP « JEUR-LOZ »
- Fromagerie de Liddes avec le Raclette du Valais AOP « BAGNES 4 »
- Augstbordkäserei de Tourtemagne avec le Raclette du Valais AOP « BIO WALLIS 65 »

Ces brillants résultats confirment l'engagement des fromageries valaisannes pour une haute et constante qualité. Les médailles indiquent que le produit fait partie des meilleurs de sa catégorie, au regard de ses qualités organoleptiques.

L'Interprofession Raclette du Valais AOP félicite les vainqueurs pour leur excellent travail.

Conthey, le 26.09.2023

Informations : Urs Guntern, Directeur IPR (079 / 418 78 72)